



L'ESSENTIEL

## Les juristes créent une plate-forme de conciliation autour du Covid-19

Paris Place de Droit, en collaboration avec le Barreau de Paris et les associations de juristes d'entreprise (Cercle Montesquieu et AFJE) et avec le soutien du tribunal de commerce de Paris, annonce la création de la plate-forme de conciliation «Spéciale Covid». Elle *«aura vocation à offrir la possibilité d'une résolution non judiciaire des litiges, aux entreprises ayant eu à connaître des inexécutions contractuelles de la part de leurs partenaires commerciaux»*, expliquent ses initiateurs. Après vérification de la recevabilité de leur demande, les parties se verront désigner un tiers conciliateur qui tentera de trouver un accord. A défaut d'accord, elles seront orientées vers les voies habituelles.